

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

> ÉDUCATION
& LOISIRS



p6

L'école des neiges :
du ski à tous les
niveaux

> SOCIAL ET
MÉDICO-SOCIAL



p14

PEP 11
Connaissez-vous
les MECS de l'Aude ?

> QUESTION DE SENS

La réforme territoriale

p8



La solidarité en action



SOMMAIRE

■ Les rencontres PEP 2015 P. 3
« Agir pour une société inclusive »

■ Des livres P. 4
pour Mayotte

■ CLASS'CODE P. 5
maîtriser la pensée informatique

■ L'école des neiges P. 6
du ski à tous les niveaux

■ Interview P. 8
Gérard LARCHER

■ Interview P. 9
André LAIGNEL

■ Les PEP 80 P. 12
accompagnent des élus
aux politiques éducatives
locales des territoires

■ LES PEP 44 P. 13
et le projet éducatif
de territoire

■ PEP 11-Connaissez-vous P. 14
les MECS de l'Aude ?

■ PEP 69-Une équipe relais P. 15
pour handicapés rares

Le magazine de la Fédération Générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org • **Directeur de la publication** : Jean-Pierre Villain • **Responsable de la rédaction** : Agnès Bathiany • **Rédaction** : Association R.E.V.E • **Coordination** : Malika Haddag

Conception-réalisation : Obea Communication • **Photos** : DR - Istock Images® • **Routage** : Lamifilm (35) • **ISSN** : en cours • **Commission paritaire** : en cours.

ÉDITO



« LAÏCITÉ, SOLIDARITÉ, EGALITÉ. LE MOINS QU'ON PUISSE DIRE EST, QU'AVEC L'ANNÉE 2015, NOS VALEURS ONT ÉTÉ MALMENÉES. »

Commençons par redire l'intérêt qu'il y a à lire le dernier livre de notre ami Gérard Delfau, *La laïcité, défi du 21^{ème} siècle* qui dit mieux que je ne saurais le faire, les problématiques et certaines instrumentalisation actuelles en la matière. D'aucuns dans ce combat semblent baisser la garde. Ils y abandonnent leurs fondamentaux, ou risquent de le faire. Ceux-ci ont toujours relié l'idée de laïcité à celle de liberté. Or, certains semblent aujourd'hui rabattre la notion de laïcité sur une simple forme de tolérance. Ils y confondent la relation aux personnes et la relation aux idées. Confondant les deux, ils finissent par s'interdire de parler des idées pour ne pas risquer de froisser les personnes. Face à ces dérives, je crois que la position PEP, appuyée sur une réflexion approfondie depuis longtemps au sein du réseau, est reconnue dans sa justesse, et dans son juste équilibre.

Une autre de nos valeurs elle aussi malmenée. La solidarité.

À l'arrivée des premiers migrants, en septembre 2015, Marine le Pen a tenu un propos passé inaperçu mais qui m'a interpellé. « La France est fatiguée d'aider les autres ! ». Qui a réagi ? Personne. Que s'est-il donc passé pour qu'un mensonge soit suivi d'un silence passif, une insulte même, à tout ce que nous essayons d'être.

Le troisième élément touche au délitement de la 3^{ème} de nos valeurs. Pourquoi la solidarité paraît-elle si mal en point qu'on peut se permettre de nous faire croire que les Français n'en auraient même plus envie ? Cela tient au fait que l'Égalité, qui est à la racine même de la valeur solidarité, est elle-même encore plus attaquée. Combien de fois y fait-on aujourd'hui référence dans les discours de droite et de gauche ? Pire même, quand on en parle, c'est toujours négativement. On martèle que c'est une idée du passé, de celles qui ont produit des révolutions aujourd'hui disqualifiées.

Comment alors ne pas interpellier cette disqualification croissante de la valeur républicaine d'égalité, alors que le Baromètre PEP de la société inclusive atteste que 75 % des français considère notre société comme inégalitaire ? Que s'est-il donc passé ? Pour répondre à cette question, je vous propose la thèse de l'écrivain américain Walter Ben Mickael, développée dans un de ses ouvrages intitulé, *La diversité contre l'égalité*.

Ce que met en évidence Ben Mickael, c'est que, sous l'empire du libéralisme triomphant, ce n'est

plus seulement la pensée de droite qui, tournant le dos à la valeur Égalité, s'est convertie au culte de la réussite individuelle, et donc des inégalités croissantes qu'elle génère, c'est aussi désormais une certaine pensée de gauche. Mais comment donc a pu s'opérer une telle conversion ? Ben Mickael en développe les ressorts. Dans la pensée de gauche historique, chacun plaçait l'origine de l'injustice sociale prioritairement dans la réalité des inégalités économiques entre citoyens. On ne manquait pas d'y voir la cause majeure de toutes les autres injustices sociales. Les penseurs de gauche en tiraient comme conséquence, que pour aller dans le sens d'une société plus juste, il faut réduire les inégalités économiques pour réduire l'injustice sociale.

Or, c'est cette conviction-là que le libéralisme triomphant a réussi à faire exploser, en l'espace de trente ans, plus précisément depuis la crise de 2008. Quelle stratégie idéologique a-t-il utilisée ? En faisant passer dans l'opinion, l'idée que l'injustice sociale est moins de nature économique que morale. Si notre société est injuste, ce serait parce qu'au plan sociétal, elle ne donnerait pas assez à chacun des droits spécifiques, échos et expressions de ses singularités irréductibles. Ce serait au fond le culte de l'égalité, lui-même, qui serait à l'origine de l'injustice sociale !

Jamais l'inégalité n'aura été si triomphante. Aujourd'hui le patrimoine des 62 personnes les plus riches au monde est équivalent à celui des 3,5 milliards les plus pauvres. Comment ce prodige a-t-il pu se réaliser ? Diviser pour régner. Et pour diviser quoi de mieux que d'attiser, d'encourager, d'exacerber les revendications identitaires ? Aussi a-t-on déplacé les préoccupations du champ de l'économie sur le sociétal. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que l'époque que nous vivons soit celle où les inégalités économiques deviennent les plus extraordinaires qu'on n'ait jamais vues, mais où on parvient à les faire taire comme jamais.

Evidemment, pour nous les PEP, qui avons toujours associé laïcité, solidarité et égalité, nous ne nous laisserons pas entraîner sur ces voies de démission, et de mensonge. Nous sommes porteurs d'un héritage qui est celui d'une foi en la République. L'égalité est une valeur, elle est une force, elle est une nécessité. Nous lierons dans ce numéro de Solidaires cette question à la mise en œuvre de la Réforme Territoriale.

Jean-Pierre VILLAIN
Président de la Fédération
Générale des PEP



LES RENCONTRES PEP 2015

« Agir pour une société inclusive »

L'objectif de la troisième édition des Rencontres PEP était de débattre autour de la thématique « Agir pour une société inclusive ».

Trois jours durant, devant un parterre de chercheurs, de personnalités politiques, de représentants d'entreprises, d'acteurs associatifs et d'organismes publics, se sont tenus des tables rondes, des conférences, des ateliers, ainsi qu'un forum emplois et un espace village. Au menu, les enjeux et la nécessité de la mise en place d'une société inclusive.

En outre, ces Rencontres 2015 revêtaient un caractère exceptionnel. Elles furent l'occasion de fêter les 100 ans de notre fédération.

Najat Vallaud-Belkacem
- **Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a inauguré les RENCONTRES PEP, le jeudi 10 décembre au Palais Brongniart - Paris.**



Patrick Kanner
Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des sports



Jean-Pierre VILLAIN
Président de la Fédération Générale des PEP



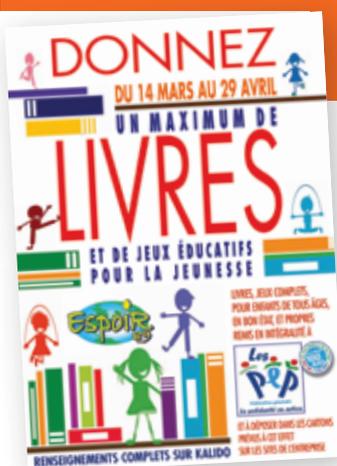
Recherche action,
Débats et Conférences, Ateliers,
Signatures de conventions,
Animations, Cocktail du Centenaire...





DES LIVRES

POUR MAYOTTE



Un projet : Procéder à une collecte de livres à destination des enfants de Mayotte.

Dans le cadre de cette action de solidarité, portée par la Fédération Générale des PEP, notre partenaire, l'entreprise BRUNEAU et l'association « Espoir 89 », formée par plusieurs de ses salariés, ont souhaité s'associer et nous accompagner dans la collecte et la logistique de cette opération.

Lorsque Christophe Malguy [Chargé de mission mécénat, Partenariat et accords cadre à la Fédération des PEP] a évoqué ce projet avec, ces derniers, ceux-ci ont évidemment tout de suite répondu positivement.

« Ils sont formidables, très volontaires, très spontanés, souligne-t-il. Ils portent des projets et des collectes sur les différents sites de leur entreprise. Ensuite, ils les remettent à des associations ».

Au cœur de cette initiative, l'association départementale des PEP de Mayotte nouvellement constituée. Et parmi leurs actions et leurs missions, une d'entre elles est de gérer les bibliothèques de trois communes ainsi que la création et la gestion de bibliobus. Ceux-ci permettant d'aller au plus proche de la population et favoriser ainsi la découverte et l'apprentissage du français.

Inutile de préciser que la population de Mayotte (212 645 habitants) vit dans un dénuement atterrant. L'analphabétisme est extrêmement important dans l'île. Selon les données JDC, 44,3 % des jeunes âgés de 16 à 18 ans sont en situation d'illettrisme. 71 % de la population ne possède aucun diplôme. Or, 70 % des habitants sont âgés de moins de 25 ans. L'idée de distribuer des livres s'est donc rapidement imposée comme une évidence. « Toutefois, précise Christophe Malguy, il n'y aura pas de manuel

scolaire. L'esprit du projet est plutôt ludique avec des livres d'éducation ou d'apprentissage voire des jeux de société ».

La situation éducative à Mayotte est préoccupante. Jusqu'à 30 élèves par classe en collège classé REP+ et jusqu'à 38 élèves par classe au lycée. Tous les collèges ont par ailleurs été classés REP ou REP+ pour la rentrée. Mayotte compte en moyenne une bibliothèque pour 127 villages. C'est pourquoi l'idée de développer des bibliobus a rapidement fait l'unanimité. Pour l'instant, les PEP comptent sur deux bibliobus pour se rendre dans les villages et créer des espaces de lecture.

« On a également à l'esprit une initiation au français et pour ce faire, l'association a un grand besoin de livres et d'ouvrages jeunesse en français. Aujourd'hui, peu de supports le sont et lorsqu'ils sont existants ils sont totalement dépassés » ajoute Christophe Malguy. Le français est la langue officielle. Mais il n'est pas, ou peu, connu des personnes âgées originaires du monde traditionnel de l'île. De leur côté, la plupart des plus jeunes maîtrisent une langue africaine bantoue, le shimaore, ou des dialectes du malgache, le sakalava. Le shimaore est de facto la lingua franca indigène pour un usage au quotidien. 84 % de la population mahoraise vivant sous le seuil de pauvreté (959 euros par mois par ménage), Espoir 89 a déjà effectué une première collecte et compte en réaliser une seconde. Déjà huit caisses pleines attendent d'être embarquées à bord d'un container. Les PEP, pour leur part, ont débuté leur campagne en mars. Pour le réseau PEP, deux types de participations sont possibles. Par la collecte de livres et/ou par la participation au financement des frais d'expédition pour Mayotte.

La mission des PEP est d'être au plus près des besoins avec des moyens de proximité. Ce projet est plus que bienvenu.



Mayotte compte en moyenne une bibliothèque pour 127 villages. C'est pourquoi l'idée de développer des bibliobus a rapidement fait l'unanimité. »



Débat du 11 décembre 2015 pendant Les Rencontres PEP : Quel apport du numérique pour l'inclusion ? Claude Terosier présente le projet Class'code.

CLASS'CODE :

MAÎTRISER LA PENSÉE INFORMATIQUE

Class'Code est un programme de formation innovant qui s'est donné pour objectif de doter, dès la rentrée 2016, les professionnels de l'éducation et de l'informatique des moyens d'initier les jeunes de 8 à 14 ans à la pensée informatique.

« Class'Code est une réponse à un besoin : celui de former les professionnels de l'éducation (enseignants, animateurs) à initier les filles et les garçons à la pensée informatique », nous explique Thierry Vieville, directeur de recherche INRIA. Le projet a très vite été plébiscité au sein du réseau PEP. Les membres des associations départementales ont tout de suite compris la pertinence de la diffusion la plus large possible, de la compétence « codage informatique » d'autant que ce projet est en cohérence parfaite avec les objectifs éducatifs du réseau : l'éducation au numérique est un enjeu essentiel pour tous. « Le rôle des associations est crucial. Elles vont jouer un rôle levier pour permettre à ces formations d'exister y compris sur des territoires écartés », ajoute Thierry Vieville.

Class'Code présente cinq modules en ligne (type MOOC) couplés à des temps de rencontre entre apprenants. Chaque module permet d'animer des premiers ateliers de découverte avec les jeunes : programmation créative, codage de l'information, robotique ludique et enjeux sociétaux liés. Le programme compte une dizaine d'heures réparties sur 3 à 4 semaines.

L'accès aux outils numériques, la compréhension des enjeux du numérique (utilisation des données personnelles), l'accès aux compétences liées au numérique (codage), sont autant de sujets qui, dans le cadre des Projets éducatifs de

Territoires (PEdT), doivent être abordés pour permettre un réel apprentissage numérique. Le numérique est évidemment un vecteur fort de transformation sociale, de transformation des rapports aux savoirs, de transformation de l'accès aux informations qui mérite d'être posé pour favoriser une approche globale.

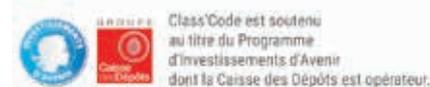
C'est pourquoi, la FGPEP, par l'intermédiaire de son service Formation-Audit-Conseil-Etudes (FACE-PEP), a décidé de travailler les éléments de partenariat possibles dans le cadre de Class'code, sur la base notamment d'une phase expérimentale de la formation à l'outil auprès d'un échantillon d'animateurs PEP qui interviennent dans les services périscolaires et extra scolaires. Ceci se fait en lien étroit avec les collectivités et les services déconcentrés de l'Etat (DDCSPP, Rectorat...), pour inclure cette activité au sein de l'offre du réseau PEP. Nous perfectionnerons le processus au cours des années 2016 et 2017 de manière à assurer une diffusion la plus large possible les années suivantes.

Le projet Class'Code étant notamment initié en 2016 dans la Région des Pays de la Loire, les PEP 44 ont été les premiers à entrer concrètement dans le projet avec une première réunion de travail avec la FG PEP qui s'est tenue début mars. En parallèle, la FG PEP a officiellement intégré le comité de pilotage du projet.

Apprendre à programmer n'est pas une fin en soi, c'est un moyen de s'autonomiser

et de s'approprier l'un des vecteurs de communication les plus essentiels de notre temps. « Avec le codage, les enfants apprennent à soulever le capot du numérique, ils construisent eux même des objets numériques, ils se forgent une vraie vision qui va leur permettre de construire eux-mêmes les bons modes d'emploi et savoir les adapter au fil de l'évolution rapide de la technologie », souligne Thierry Vieville.

Class'Code a pour ambition de former 300 000 éducateurs, animateurs et enseignants, dans les cinq ans à venir. Les PEP sont de la partie !



Ce projet est soutenu par les associations professionnelles de l'informatique et des réseaux d'éducation, réunis par la SIF. Il est porté par l'INRIA, institut public de recherche en sciences du numérique. Les start-up Magic Makers et OpenClassrooms en assurent respectivement la direction pédagogique et la production. Le déploiement sur les territoires s'effectue sous l'impulsion des Petits Débrouillards. Une expérience pilote est actuellement conduite en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Pays de la Loire, avec le soutien de la Région.

L'ÉCOLE DES NEIGES

DU SKI À TOUS LES NIVEAUX



C'est dans le Jura, à la pointe de Lamoura, que se dresse le centre de vacances des PEP 39. Fière de ses 139 chambres, l'école des neiges accueille toute l'année des colos, des classes de découverte et même des particuliers. Autour des différentes activités sportives et éducatives, Coralie Bugnot et Frédéric Lafont, respectivement directrice et directeur adjoint, entretiennent une « politique de mixité des publics et de convivialité ».

“

La dernière sortie ski de la saison est prévue début avril. Coralie Bugnot croise les doigts pour que la neige tienne jusque là. Mais elle se félicite : « nous n'avons annulé aucune sortie ».

Âgés de 6 à 14 ans, certains des enfants « n'ont jamais mis les pieds sur un ski, ou même déjà vu la neige », confie Frédéric. D'autres, en revanche, sont déjà venus et comptent bien revenir autant que faire se peut. « Jeanne est arrivée avec une étoile. Elle passe aujourd'hui sa flèche », souligne fièrement le directeur adjoint. « Très régulièrement, une année sur l'autre, on voit revenir les mêmes têtes ». Des habitués qui débutent à skis sur le parcours Baby et qui finissent sur les pistes rouges et noires, sourire aux lèvres. Comme le domaine skiable de Lamoura est à deux minutes en bus,

des allers-retours sont prévus le matin et l'après-midi. Pendant qu'une colo surfe sur la poudreuse, l'autre dévale la descente, juste à côté du centre, en luge, ou profite de l'eau à 29 degrés de la piscine intérieure. Pour coordonner le tout, une équipe éducative de cinq personnes plus huit en charge de l'entretien entourent Coralie Bugnot. Un effectif restreint mais qui ne fait pas perdre son optimisme à la directrice : « on a tous des compétences qui se complètent bien. Sport, handicap, sortie culturelle, on est assez polyvalent pour se remplacer les uns les autres quand il le faut. On est même quatre à avoir le permis poids lourds ». L'objectif est immuable : « permettre à tout le monde de profiter de son séjour ensemble. La mixité des publics dans la convivialité, c'est cela l'école des neiges ».



Pour ce faire, l'aménagement du chalet a été repensé : « pour les personnes en situation de handicap, par exemple, nous avons refait le 1^{er} et le 2^{ème} étage. Nous projetons de rendre accessible le 3^{ème} et les salles de classe », explique la directrice. Le problème, « c'est quand on ne nous prévient pas. Certains parents ou organismes cachent le handicap des enfants par peur qu'on les refuse et cela complique les choses, une fois sur place, car nous n'avons pas prévu les équipements nécessaires. Mais encore une fois, on réussit toujours à s'adapter », remarque Frédéric.

Photos et texte :
Jillian Chabal





INTERVIEW

Gérard LARCHER

« NOTRE SYSTÈME DE FINANCEMENT EST À BOUT DE SOUFFLE »

Le président du Sénat est l'auteur d'un rapport commandé par le président de la République sur la réforme des collectivités territoriales.

Il nous confie sa volonté de placer le social au cœur de ses préoccupations.

Solidaires : Comment jugez-vous les premiers pas de la mise en œuvre de la réforme territoriale ?

Gérard Larcher : La réforme des collectivités territoriales proposée par le gouvernement manquait d'une ligne directrice et a, ensuite, donné lieu à plusieurs allers-retours. Le Sénat avait veillé, au cours des débats sur la loi « NOTRe », à renforcer les compétences des régions en matière de développement économique et d'aides aux entreprises. Il aurait souhaité aller plus loin en matière de service public d'emploi et d'enseignement supérieur. Par ailleurs, les compétences de proximité des départements, ont été confortées comme le Sénat le souhaitait. Enfin, les modifications du régime des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ont été correctement adaptées aux réalités territoriales.

La réforme se met aujourd'hui en place, notamment avec la modification de la carte des régions qui entraîne des problèmes d'adaptation aux collectivités en cause et aux services de l'État. Mon inquiétude principale tient, naturellement, à la contrainte budgétaire que l'État fait peser sur l'ensemble des collectivités territoriales.

Solidaires : Quelle place pour le social dans ce projet ambitieux ?

Gérard Larcher : Le rôle du département dans la mise en œuvre des politiques d'aide et d'action sociale a donc été reconnu. Il reste le chef de file de l'action

sociale et c'est bien qu'il puisse ainsi jouer son rôle de coordination. Encore faut-il qu'il ait les moyens financiers nécessaires. Or, la compensation par l'État des dépenses mises à la charge des départements au titre du versement des allocations individuelles de solidarité n'a pas suivi le rythme d'évolution des dépenses.

Dans une période de crise économique où les ressources financières et fiscales propres des départements évoluent de façon moins dynamique, une telle situation conduit inévitablement à un effet de ciseaux. Les recettes départementales

“

Le rôle des associations est évidemment majeur. Elles sont au cœur des logiques de solidarité et de développement territorial ! »

ne permettent plus de couvrir des dépenses sociales incompressibles. Notre système de financement est à bout de souffle, comme l'a souligné Dominique Bussereau, président de l'Association des Départements de France.

Solidaires : Quel rôle peuvent et doivent jouer les associations pour faire vivre ces territoires ?

Gérard Larcher : Le rôle des associations est évidemment majeur. Elles sont au

cœur des logiques de solidarité et de développement territorial ! Le tissu associatif permet d'abord d'offrir les services de proximité nécessaires. Il est ainsi le vecteur de l'action sociale des départements, des communes et des intercommunalités. Il est aussi facteur d'innovation et d'expérimentations. Je crois également qu'il favorise toutes les démarches participatives visant à associer les bénéficiaires des politiques d'action sociale aux décisions qui les concernent.

Solidaires : Vous avez déclaré que « la prudence s'imposait par l'état de fragilité du pays avec des populations qui ont le sentiment d'être oubliées, abandonnées, méprisées dans un vaste no man's land entre quelques métropoles ». Que voulez-vous dire ?

Gérard Larcher : J'ai parlé dans le rapport que j'ai remis au printemps dernier au Président de la République sur « la Nation française, un héritage en partage » de la « France d'à côté ». Cette France périphérique, selon le géographe Christophe Guilluy, qui s'étend des marges périurbaines les plus fragiles des villes jusqu'aux espaces ruraux, en passant par les petites villes et villes moyennes, a un sentiment d'abandon. Elle se sent reléguée et à l'écart de tout projet politique, contrairement aux métropoles mondialisées qui regroupent les centres villes et leurs banlieues. Il faut répondre à ce malaise et redonner des perspectives à ces territoires. C'est un enjeu politique central pour la cohésion de notre pays.

“

La Nation française, un héritage en partage

Le Président du Sénat, Gérard Larcher, a présenté au chef de l'État un rapport intitulé « La Nation française, un héritage en partage » à la suite de la mission que celui-ci lui avait confiée, ainsi qu'au Président de l'Assemblée nationale, le 20 janvier 2015. Cette réflexion, conformément à la demande du Président, a été menée pour identifier les moyens de renforcer le sentiment d'appartenance à la République française. L'auteur s'intéresse plus particulièrement aux points suivants : le rôle de l'école, le contrôle des flux migratoires, le risque d'un éloignement territorial entre la France métropolitaine et la France « d'à côté », la relation de l'État avec les cultes, et tout particulièrement avec l'Islam. La place de l'engagement électif pour la cohésion de la Nation et le maillage que constituent les élus locaux ont été également soulignés.

Dans ce rapport, le président du Sénat écrit notamment : « Il y a aussi des gens qui ont le sentiment qu'on ne s'intéresse plus à eux, qu'on les oublie. Ils ont le sentiment d'un État complexe, lointain, normalisateur ». Aussi propose-t-il de faire « de la réhabilitation de cette France « d'à côté » un axe prioritaire d'action de l'État », « en ne faisant plus du financement de la politique de la ville et des quartiers l'exclusive priorité ». Gérard Larcher propose aussi le renforcement de « la dimension collective du service civique » qui pourrait être obligatoire pour ceux qui s'apprêtent à devenir fonctionnaires, et les candidats à l'acquisition de la nationalité française. »





INTERVIEW

André LAIGNEL

« LES COMMUNES SONT CLAIREMENT MISES EN CAUSE »

Maire d'Issoudun, premier vice-Président exécutif de l'Association des maires de France (AMF), André Laignel estime que les communes « en tant que cellule de base de la démocratie », sont « clairement mises en cause ». Il dénonce le « garrot financier » et « le corset législatif ».



Solidaires : La réforme territoriale affiche son ambition de rapprocher les instances de décision de tout un chacun. Comment éviter de créer l'effet inverse par la mise sur pieds de grandes métropoles ?

André Laignel : A la lecture des différents textes votés, on peut effectivement douter de l'impact de la réforme territoriale en faveur du rapprochement du citoyen avec les institutions représentatives que sont les collectivités locales. Cette réforme repose pour l'essentiel sur trois lois : celle renforçant le rôle des métropoles, celle instituant de grandes régions et enfin la loi « NOTRe » qui modifie la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités. Une première critique peut être portée sur la façon même dont a été conduite cette réforme. Alors qu'elle bouleverse assez profondément les équilibres institutionnels, il existe chez la plupart des élus le sentiment que la réforme territoriale a été menée par à-coups, sans vision d'ensemble de long terme. Par exemple, un des premiers textes adoptés par la nouvelle majorité en 2012 a eu pour objet de rétablir la clause générale de compétence des départements et régions, supprimée par la droite. Or, à peine trois ans plus tard, la loi « NOTRe » est justement revenue dessus en limitant de nouveau le champs d'intervention de ces collectivités.

Malheureusement, ce manque de lisibilité nuit à la compréhension et donc à l'appropriation de la réforme territoriale, non seulement par les élus locaux mais également par les citoyens. Cette distanciation de la population est par ailleurs accentuée par le contenu même de la réforme qui bouscule l'architecture territoriale de notre pays. A force de se le répéter, certains sont parvenus à se convaincre que le triptyque commune-département-région était archaïque, dépassé et qu'il était urgent de lui substituer un nouveau modèle supposément plus moderne et plus efficace. Résultat, nous faisons aujourd'hui face à des régions très vastes mais sans véritables moyens et en concurrence directe avec les métropoles, des départements exsangues financièrement qui sont régulièrement menacés de disparaître, et des communes contraintes à transférer petit à petit leurs compétences à une structure intercommunale toujours plus grande et sans véritable existence démocratique. Je ne suis pas en train de dire que rien ne doit jamais évoluer ; je pense au contraire qu'il faut faire confiance aux élus pour adapter leur organisation aux besoins propres de leurs territoires, à rebours d'une vision technocratique et centralisée qui ne conduira qu'à éloigner le citoyen des lieux de décision.

Solidaires : Vous avez mis en garde contre une possible mise en danger des communes. Qu'est-ce qui vous préoccupe ?

André Laignel : Les communes sont aujourd'hui à un tournant de leur existence, sans exagération de ma part. Je dis que leur maintien dans leur rôle actuel, c'est-à-dire en tant que cellule de base de la démocratie, est clairement mis en cause. Les communes sont en effet soumises à une double pression avec ce que j'appelle d'une part le garrot



financier et de l'autre le corset législatif. Le garrot financier, c'est la baisse constante des ressources, au premier titre desquelles les dotations versées par l'État, qui conduit les communes à réduire des services essentiels à la population et à renoncer à des investissements structurants pour le territoire. Le budget des communes - dont je rappelle qu'il ne peut être voté en déficit - permet de porter des politiques innovantes et de faire vivre un tissu de PME source d'emplois durables et non délocalisables.

Le « corset législatif » c'est cette tendance récente mais déterminée à vouloir diluer les communes au profit de l'intercommunalité. Au nom d'une prétendue plus grande efficacité pour l'instant très théorique, on impose aux communes de rejoindre des groupements intercommunaux toujours plus vastes, chaque nouvelle loi en la matière introduisant assez arbitrairement un nouveau seuil minimal de population. Parallèlement, on transfère autoritairement les compétences communes à ces mêmes ensembles intercommunaux, sans égard pour la connaissance des élus sur le niveau d'intervention qui est le plus pertinent pour leur territoire. Insidieusement, ce sont des pans entiers de la gestion communale qui échappent aux municipalités : urbanisme, eau et assainissement, tourisme,... Selon cette logique, la plupart des maires ne seront bientôt plus que des officiers d'état civil chargés de célébrer des mariages. Or, au-delà de l'efficacité de l'action publique, c'est bien un problème démocratique qui se pose, les citoyens n'ayant plus les moyens d'exercer un contrôle sur la politique menée au cœur leur commune.

Solidaires : Et quelle devra être la place des maires dans la nouvelle configuration ?

André Laignel : Je veux tout d'abord rappeler que le maire est aujourd'hui l'autorité publique en qui les citoyens ont le plus confiance. Toutes

les enquêtes d'opinion montrent qu'il distance de beaucoup les autres élus, qu'ils soient nationaux ou locaux. Je ne me félicite pas du sentiment de défiance qui grandit en France et abîme chaque jour un peu plus le lien social qui nous unit tous. Je suis comme beaucoup très préoccupé par les vents mauvais de la haine et de la peur qui balayent en ce moment notre pays. C'est pourquoi je considère qu'il est important dans cette période troublée de revivifier la République à travers les élus qui font vivre ses valeurs au quotidien. Rendons-nous compte que grâce à ses 36 000 communes, la France compte près d'un demi-million d'élus locaux, qui sont autant de citoyens qui ont fait le choix de donner leur temps et leur énergie - dans l'immense majorité des cas à titre bénévole - au service de l'intérêt général. Ils constituent collectivement une richesse inestimable que nous devons veiller à préserver.

Fidèle à mes engagements et mes convictions, je continuerai donc de me battre pour défendre la place des communes et de leurs maires, premiers animateurs du vivre ensemble. C'est le message que je porte au sein de l'AMF et que j'aurai l'occasion de réaffirmer lors de notre prochain Congrès qui se déroulera du 31 mai au 2 juin et qui aura justement pour thème « Ensemble, faisons cause commune ».



INTERVIEW

Philippe PERRIER,

Directeur Général,

et

Mickaël DUMETZ,

Directeur du service

Développement Local,
de l'Association PEP 80



LES PEP 80

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS AUX POLITIQUES ÉDUCATIVES LOCALES DES TERRITOIRES

Depuis sa création en 2000, le service développement local, au sein des PEP 80, propose des services et des actions aux structures territoriales du Département de la Somme. L'idée est de répondre aux besoins sociaux de la population.

Solidaires : Comment se passe la relation avec les politiques?

Pour les dossiers existants, notre travail est basé sur un « reporting » régulier, car il est important pour rendre pérennes les partenariats, d'associer et de solliciter les élus. De plus, nous menons un travail de coordination avec nos équipes afin de les former, les accompagner et les guider en adéquation avec les attentes et les besoins locaux. Nous avons bâti des outils adaptés de « bilan », scindés en deux parties. Une pour les élus et une autre, plus pédagogique, qui concerne notamment le travail entre direction et coordination. Nous tentons d'instaurer un travail de confiance par la transparence, avec des règles de suivi strictes (Ex : un appel ou un mail par semaine à chaque élu lors du fonctionnement des accueils de loisirs vacances...)

Solidaires : Les PEP 80 accompagnent 250 communes, pouvez-vous nous expliquer comment cet accompagnement est géré?

Pour les créations, nous accompagnons les élus dans l'ensemble des relations avec les partenaires institutionnels. Ceci demande un travail relationnel régulier avec les techniciens de ces institutions (CAF, PMI, Conseil Départemental...).

Il est nécessaire, par ailleurs, d'avoir une connaissance fine des dispositifs et leviers financiers pour accompagner les projets. Si besoin, nous pouvons

également accompagner le travail lié à la construction ou la réhabilitation (en matière d'investissement).

Qu'est-ce que la réforme territoriale peut apporter comme changement à votre action?

Il est difficile aujourd'hui de connaître les réelles conséquences de la réforme territoriale. Par exemple, le nouveau seuil minimum d'habitants pour maintenir une Communauté de Communes a de grandes conséquences pour un département rural comme le notre. La plus grande partie de nos Communauté de Communes actuelles ont l'obligation de fusionner avec des réalités de population, avec des besoins de territoires différents, des compétences différentes, des choix de services à la population différents. Quel va être le choix opéré ? Le développement des compétences ? Le socle commun minimal ? Les Communauté de Communes vont-elles construire des services en gestion directe ou les confier à des fédérations d'Éducation Populaire ? Et si elles les confient comment va se gérer la mise en concurrence entre Fédé ? A ce jour, les élus n'ont pas de réponse à ces questions et, de fait, les Fédé non plus. Ce que nous craignons cependant c'est que les nouvelles échelles d'intervention modifient d'une part nos relations aux élus locaux et la forme du partenariat.

En effet, dès lors qu'une instance locale s'intègre, ou est absorbée

par une supra-instance, les enjeux changent car ils peuvent faire l'objet d'une forme de politisation mettant de côté l'offre de services au bénéfice d'une représentation stéréotypée et erronée de nos organisations. Il n'est pas rare d'associer des fédérations à des mouvances politiques. Il faut donc avoir la possibilité que les hommes se rencontrent pour qu'ils puissent dépasser ces images d'Épinal. A un échelon local, cette rencontre est plus aisée. Dans ces supra-structures tout est à construire, voire à reconstruire. La perte du « marché » peut donc relever de trois facteurs :

- des représentations politiques erronées,
- un critère dit du « moins-disant » peut être retenu de par la diminution de l'aide de l'État aux collectivités,
- une gestion reprise en direct par des agents territoriaux.

Quoi qu'il en soit, une mise en concurrence à court ou moyen terme verra le jour. Elle nous inscrit pleinement dans une forme de marchandisation des services à la personne qui pourrait abriter en son sein une autre austérité, à savoir notre changement fiscal possible. Il nous faudra alors faire la promotion de nos services, voire faire évoluer nos formes de réponses et de supports juridiques. Plus que jamais la réforme territoriale doit nous amener à une représentation politique forte au sein de ces dernières pour faire vivre et affirmer nos valeurs et y rendre encore plus lisible notre mouvement.



LES PEP 44

ET LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Conception et coordination d'un PEDT

Les PEP 44 sont entrées en processus d'écriture du PEDT de la Chapelle Launay en mars 2014. Après une première année de mise en place de la réforme des rythmes scolaires et une centration des membres du groupe de réflexion autour de questions de fonctionnement et d'organisation, l'année 2015 a été marquée par une réflexion plus poussée sur les contenus d'activités et leur rendu auprès des familles.

En 2015-2016, le groupe de réflexion propose de nouvelles activités originales et participatives, (les ateliers culinaires, par exemple). Il travaille également au spectacle musical de fin d'année qui sera étoffé par une exposition des réalisations des enfants faites en TAP et un diaporama.

Aujourd'hui, il semble nécessaire de considérer l'accompagnement du PEDT au-delà de l'organisation et de la gestion des TAP en favorisant les projets transversaux entre temps TAP/ ALSH. Les PEP 44, grâce à leur directeur d'équipement, proposent de réaliser une fresque murale qui rassemblera les enfants, sur tous les temps d'accueil, afin de mettre en œuvre la cohérence et la continuité éducative attendue dans le cadre du PEDT.

Les PEP 44, conception et accompagnement de la commune dans son rôle nouveau de Coordinateur PEDT.

A Quilly, après avoir rédigé le PEDT suite à une année de fonctionnement des TAP sans PEDT, la directrice du service conseille et accompagne désormais la commune dans sa démarche de « mise en vie » d'un PEDT, au travers de réunions de concertation avec les acteurs éducatifs du territoire.

Les TAP connaissent un grand succès ; ils sont encadrés par les animateurs PEP 44 (pour les enfants âgés de plus de 6 ans) et les ATSEM Mairie (moins de 6 ans). Depuis 2014, les TAP ont quelque peu évolué, suite à une phase

d'épuisement des équipes fin 2014- début 2015, qui avec beaucoup de pression liée à la réforme et son contexte (TAP payants à Quilly), s'échinaient à proposer chaque jour, des ateliers différents.

En effet, il a été validé lors du premier groupe de réflexion mis en place dès avril 2015, que des projets à l'année pouvaient être mis en place avec les enfants. C'est ainsi qu'ils ont pu réaliser un petit spectacle d'ombres chinoises, fabriquer des instruments etc...

Le début 2016 a été marqué par la proposition d'un atelier de sophrologie encadrée par une intervenante diplômée, qui fonctionne très bien.

Les PEP 44, acteur éducatif partie prenante du PEDT dans une Ville, qui en fait un axe fort de sa politique.

GUERANDE / Membre actif des commissions PEDT de la Ville, en tant que Gestionnaire des activités jeunesse 10-17 ans depuis 2016. A Guérande, un autre positionnement des PEP 44, qui ne sont ni à l'initiative du PEDT (son écriture), ni dans un accompagnement ou une coordination mais dans une position de membre actif de la dynamique de cohérence induite par la Ville de Guérande, avec laquelle nous sommes partenaires (CPO).

Nous faisons de notre participation dynamique aux temps de consultation, un point central de notre action pour la jeunesse sur la Ville. Les activités ayant commencé en février, il est encore difficile de prendre du recul sur notre impact concernant les objectifs de PEDT de la Ville.

Aujourd'hui, entrer en gestion sur des communes qui n'ont pas de PEDT, ne nous paraît quasiment plus possible. Nous sommes donc très prosélytes lors des auditions, et amenons toujours le PEDT comme un des leviers d'une meilleure satisfaction des enfants, des familles, des professionnels de terrain et des élus.

Amandine OUADJA-VILNET

Directrice du Service Enfance Jeunesse PEP 44.



www.lespep.org/e_upload/pdf/fedepep_guide_pedt_web.pdf

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour un an à Solidaires.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Je joins un chèque de 10 € à l'ordre de la Fédération générale des PEP.
 À retourner à la Fédération générale des PEP, 5-7, rue Georges-Enesco, 94026 Créteil Cedex.



PEP 11

CONNAISSEZ-VOUS

LES MECS DE L'AUDE ?

MECS signifie textuellement Maison d'Enfants à Caractère Social. Les PEP 11 en dirigent trois. Autonomie et insertion sont leurs maîtres-mots.

« Les PEP 11 ont été parmi les premiers sur le département de l'Aude à développer une prestation alternative au placement avec hébergement, l'Accueil Familial à Domicile, et maintenant tous les établissements de protection de l'enfance audois pratiquent ce type d'accompagnement », se réjouit Mourad Mamou, le directeur général adjoint des PEP11. De fait, son AD pratique plusieurs types d'accueils et d'accompagnement : accueil avec hébergement à temps complet ou modulable, accueil en famille d'accueil spécialisée, accueil sans hébergement avec accompagnement de l'enfant ou de la famille (accueil de jour et accueil familial à domicile), accompagnement de jeunes majeurs. « Il faut la prise en charge la plus adaptée et individualisée possible », précise Geneviève Nova-Soffiati, directrice Enfance-Famille au Conseil Départemental de l'Aude. Le département est d'ailleurs « très, très favorable à la démarche des PEP. C'est toujours un partenariat de confiance », ajoute-t-elle.

Il y a trois MECS dans l'Aude qui relèvent des PEP 11, à Narbonne, Carcassonne et Lézignan-Corbières. Depuis plusieurs années, elles proposent aux 18-21 ans un accompagnement jeune majeur. Pourquoi cette dernière tranche d'âge précisément ? « Parce que depuis 1975, la majorité n'est plus à 21 ans, explique Mourad Mamou. Or ces jeunes majeurs, qui souffrent d'un appui familial insuffisant, ont besoin d'un étayage. Il n'était pas question de les laisser sans aide. C'est pourquoi nous leur proposons un service d'accompagnement avec une équipe dédiée, et un hébergement en

appartements autonomes, ce qui leur permet de se préparer à vivre ensuite sans soutien institutionnel. Ils sont en plein centre-ville. De cette manière, c'est plus commode pour leur insertion sociale et professionnelle ».

« Les législateurs en 2007 nous ont offert de nouveaux dispositifs. Conformément aux lois, notre rôle, c'est le suivi, l'accompagnement et la prévention des difficultés familiales » poursuit Geneviève Nova-Soffiati. Le placement avec hébergement intervient toujours en dernier recours. Aussi les PEP11 pratiquent-elles les accompagnements familiaux à domicile de manière à restaurer les compétences parentales et les liens entre les différentes composantes de la famille.

En plus des prestations déclinées ci-dessus, la MECS de Narbonne proposent des Ateliers Educatifs d'Insertion pour deux publics : en premier lieu, les 14-16 ans confrontés au décrochage scolaire, puis les 16-21 ans qui rencontrent des difficultés pour entrer dans le monde du travail. Ces jeunes rencontrent deux types de difficultés : soit leur projet scolaire est en péril et ils sont aidés pour reprendre le fil de leur scolarité, soit ils sont accompagnés vers une formation professionnelle. Cette prestation pourrait s'étendre aux autres MECS PEP du département dans l'avenir.

« Il y a de nouveaux dispositifs en perspective, et le département a un rôle de pilote », confie par ailleurs Geneviève Nova-Soffiati. « Dans l'avenir, ces dispositifs sont à développer. Le département doit donner du sens et organiser la cohérence des actions. C'est une priorité. La compétence sociale pleine et entière reste au département », rappelle Geneviève Nova-Soffiati.





PEP 69 UNE ÉQUIPE RELAIS

POUR HANDICAPS RARES

L'Équipe Relais Handicaps Rares Auvergne Rhône-Alpes (ERHR AuRA) est une nouvelle activité du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV) des PEP 69. Créée en juin 2015, issue du premier schéma national Handicaps Rares, les Équipes Relais ont pour ambition de déployer de nouveaux maillons du dispositif national intégré en lien avec les Centres de Ressources Nationaux Handicaps Rares.

Basée à Villeurbanne, l'équipe pluridisciplinaire a bénéficié de compétences déjà existantes au sein du CTRDV. Sous la responsabilité de Bérengère Dutilleul, pilote de l'équipe relais, secondée par une assistante documentaliste, elle est composée d'un pôle support (administratif et logistique), d'un pôle éducatif avec 2 éducatrices spécialisées avec des compétences initialement orientées vers l'accompagnement d'enfants déficients visuels avec troubles associés et d'adultes déficients auditifs avec troubles associés, un pôle paramédical avec 2 ergothérapeutes, une orthoptiste, une psychologue et un pôle médical avec un médecin coordonnateur et un médecin ophtalmologiste.

Une des originalités de l'ERHR AuRA est de pouvoir s'appuyer sur les ressources de 31 associations ou services hospitaliers de la région Auvergne Rhône-Alpes qui se sont engagés par convention à mettre à disposition jusqu'à 35 heures de ressources professionnelles par an à l'ERHR. Cela représente un appui fort appréciable de compétences diverses présentes sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins de l'équipe.

L'ERHR a de multiples missions issues des 2 schémas nationaux Handicaps Rares. Elle peut être sollicitée directement par les personnes en situation de handicaps rares ou leurs familles. Il peut s'agir d'un

accompagnement pour la mise en place d'outils de communication, le lien avec d'autres acteurs sanitaires ou médico-sociaux, ou la mise en place de temps de répit pour tous les acteurs concernés. L'équipe intervient aussi à la demande d'établissements ou services, apportant son expertise et sa connaissance des ressources disponibles sur le territoire pour faciliter le parcours de vie et les projets d'accompagnement mis en œuvre.

Elle n'a pas vocation à se substituer aux professionnels déjà présents auprès d'une personne et de sa famille. Elle doit permettre de diffuser les connaissances et les bonnes pratiques autour des handicaps rares, facilitant ainsi l'émergence de nouvelles compétences

sur l'ensemble du territoire.

La première mission de l'Équipe Relais est de recenser l'ensemble des ressources disponibles sur le territoire, et de mettre en liens tous les acteurs concernés par les handicaps rares (ARS, l'ensemble des MDPH de la région, Etablissements et services médico-sociaux et sanitaires, associations d'usagers...).

Depuis sa création, l'ERHR a été sollicitée pour plus d'une quarantaine de situations individuelles, dont la moitié à l'initiative de familles. Des actions collectives ont été mises en place avec en particulier l'organisation des premiers cafés des aidants autour des outils et techniques de communication pour des personnes ayant des déficiences sensorielles avec des troubles associés.

L'ERHR s'engage dans des actions nationales avec l'ensemble des ERHR et des CNRHR (Centres Nationaux de Ressources Handicaps Rares), en particulier dans la conception de formations en e-learning pour les aidants, et dans des actions de recherches autour d'outils de communication adaptées.

Elle a une attention particulière pour les compétences développées par les personnes en situation de handicaps rares et leurs proches, et propose systématiquement aux familles de participer aux actions mises en place.

LE HANDICAP RARE

Combinaison de 3 types de rareté

RARETÉ DES PUBLICS
1 cas sur 10 000

3 000 enfants et adultes suivis par les Centres de ressources handicaps rares



RARETÉ DES COMBINAISONS DE DÉFICIENCES



RARETÉ ET COMPLEXITÉ DES TECHNICITÉS



LES PEP ACTEURS DE L'ESS

La Fédération Générale des PEP (Pupilles de l'enseignement public) est un réseau associatif créé en 1915, complémentaire de l'école.

Acteur majeur de l'Économie sociale dont les produits d'exploitations s'élèvent à près de 740 millions d'euros, le réseau national PEP mène, dans le respect de ses valeurs fondatrices qui sont la solidarité et la laïcité, des actions dans plusieurs domaines : l'éducation, les loisirs, le social et le médico-social, de la petite enfance aux personnes âgées. Forte

de ses 121 associations membres et de ses 22 000 salariés, la Fédération Générale des PEP est un partenaire privilégié des pouvoirs publics, des enseignants et des familles. Elle accompagne plus de 1 300 000 enfants et adultes accompagnés chaque année. Alliant la force d'un réseau national aux convictions d'un mouvement engagé, Les PEP sont un réseau agissant pour le droit de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.